

Grand Entretien



A la tête de l'un des plus importants ministères au Maroc, Aziz Rabbah revient sur la stratégie africaine de son pays dans les domaines des infrastructures, du transport et de la logistique.

AZIZ RABBAH

MINISTRE MAROCAIN DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

« Le Maroc est le 2^{ème} investisseur africain dans le continent »

AFRIMAG : Les États-Unis et le Maroc sont partenaires dans des domaines aussi porteurs que l'accord de libre-échange, le Millenium Challenge Corporation Compacts, ou encore l'Overseas Private Investment Corporation. Quelles possibilités d'investissements américains au Maroc avez-vous décelées lors de votre récente visite aux États-Unis d'Amérique ?

Aziz Rabbah : Tout d'abord, je rappelle que le Maroc de par sa position géostratégique est aujourd'hui un pays stable sur le plan politique et social, ce qui le rend plus compétitif par rapport à d'autres pays de la région en matière d'attractivité des investissements. Cette stabilité est consolidée par les différentes réformes politiques, économiques et sociales entreprises par le Maroc. Ceci a été bien confirmé par des indicateurs plaçant le Maroc à la tête des pays stables et pacifiques de l'Afrique du nord en 2012 selon «Association For international Affairs» et «Global Peace Index» et le considérant comme le pays le plus démocratique de la région arabe en 2013 selon «Egyptian Center Ibn Khaldoun». En second lieu, il est à indiquer que le Maroc a pu mettre en œuvre une politique ambitieuse pour le développement des infrastructures de transport et de logistique et ce afin d'accompagner les différents plans et stratégies sectorielles initiés par le Maroc dont on cite :

Le plan Maroc vert, le plan Maroc numérique, la Stratégie logistique 2030, le plan national d'accélération industrielle 2020, le plan touristique Azur 2020 et le plan solaire 2020 ; à ce titre il faut signaler que le pays est en train de construire la plus grande centrale solaire au monde, Noor

1 à Ouarzazate. Dans ce contexte, le Royaume a adopté en 2012 une stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030, axée sur la construction de cinq nouveaux ports, l'extension et la requalification de plusieurs ports existants. De même notre pays est en train de finaliser le plan d'extension et de modernisation des infrastructures routières et autoroutières à l'horizon 2035 à raison d'environ 100km de voies rapides par an, ainsi que le plan rail 2035 qui vise la construction de plus de 3000 km de lignes ferroviaires classiques et à grande vitesse.

En matière de réformes, nous avons mis en œuvre des politiques volontaristes visant la libéralisation des transports et l'encouragement de la contribution des acteurs privés ainsi que la mise à niveau de la réglementation afin d'assurer une concurrence loyale et équitable pour tous les opérateurs du secteur.

Quant à ma dernière visite aux Etats-Unis, elle a été une occasion pour réitérer la qualité des relations bilatérales liant les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume du Maroc qui remontent à plus de deux siècles.

Outre les multiples champs de coopération, l'accord de libre-échange signé en 2005 a constitué une base solide pour l'augmentation des échanges commerciaux entre nos deux pays amis. Il a permis également l'ouverture de plusieurs horizons de partenariats. L'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis doit être consolidé par le dialogue stratégique.

A ce titre, il est important de noter que le développement d'une zone franche multisectorielle dédiée aux opérateurs américains en particulier pour les activités indus-

•••

rielles et logistiques pourrait constituer un signal fort de ce partenariat stratégique.

Cette visite aux États-Unis a été aussi pour moi une occasion pour rencontrer à Washington D.C., les responsables du Millenium Challenge Corporation (MCC), de l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC), de la Banque mondiale avec lesquels j'ai eu des entretiens fructueux. Je les ai également salués pour les efforts soutenus qu'ils ne cessent de déployer pour le développement du Maroc. A cet effet, le Maroc à travers une coopération mutuelle et renforcée avec ces organismes en matière de développement humain, de promotion de la croissance économique et sociale et à travers la mise en place des nouveaux concepts de partenariats, vise à attirer les investissements étrangers et particulièrement américains dans une perspective de faire du Royaume du Maroc un hub régional pour les échanges commerciaux.

Au cours de mon séjour aux USA, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'équipe «Initiative for Global Development» (IGD), qui a choisi le Maroc pour tenir son «Frontier 100 Forum», qui se tiendra du 25 au 27 avril 2016, sous le thème «African born and bred companies reaching the world class space». Dans l'objectif de s'approcher de l'expérience américaine en matière de logistique, j'ai pu visiter à Dallas la plateforme logistique «Alliance Airport

Excellence le Président Macky Sall. Afin de pérenniser ce modèle réussi de coopération, le Royaume du Maroc ambitionne sa duplication avec l'ensemble des pays africains frères, à travers la mise en place de projets concrets dans le cadre d'un partenariat stratégique durable.

Il est à noter que le Maroc a toujours établi des liens historiques, culturels et économiques avec plusieurs pays africains et pu mettre tout le continent africain à l'honneur à travers l'organisation du 1er Congrès africains des Transports et de la Logistique organisé entre le 25 et le 27 novembre 2015.

Je voudrais rappeler également que le Maroc est le deuxième pays africain investisseur dans le continent africain après l'Afrique du Sud.

En cohérence directe avec la volonté de SM le Roi Mohammed VI, vous comptez faire des régions du Sud du Maroc un hub du transport en Afrique. Comment allez-vous y prendre ? Qu'avez-vous prévu au plan des infrastructures maritimes et routières ?

La visite de Sa Majesté le Roi dans les régions du Sud du Maroc en novembre dernier, qui a coïncidé avec le 40ème anniversaire de la Marche Verte, inaugure un nouveau processus de développement, engagé sous la conduite de SM le Roi, pour faire des Provinces du Sud du Royaume

« Les sociétés marocaines et africaines sont appelées à opérer en joint-ventures et explorer ensemble les opportunités de développement »

& Hilliwood Properties», l'une des plus grandes plateformes intégrées au monde et l'unique projet logistique qui intègre des solutions de transport multimodal aérien et terrestre (ferroviaire et routier) pour les entreprises américaines et internationales, et ce dans la perspective de les intéresser aux opportunités d'investissement offertes par le Maroc.

Vous étiez en décembre dernier au Sénégal pour participer au Salon Maritime de Dakar, qui avait choisi le Maroc comme invité d'honneur, cette année. Comment expliquez-vous que votre pays soit aujourd'hui à l'honneur le plus souvent dans de pareils événements en Afrique ?

Cet honneur est expliqué par l'excellence des relations liant le Royaume du Maroc à ce pays, ce qui a abouti à un partenariat stratégique de référence par la signature de plusieurs accords bilatéraux dans divers secteurs ayant pour objectifs le soutien de la compétitivité de nos économies et l'encouragement de la mobilité et des échanges commerciaux dont plusieurs ont été signés sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son

un hub de développement et de compétitivité dans la région sahélo-saharienne. Cette visite Royale répond aux aspirations de la population locale en vue de la consolidation du processus des réformes économiques et sociales entreprises par le Royaume du Maroc sur la base d'un programme contractuel de développement et de mise à niveau des infrastructures.

En ce qui concerne les infrastructures de transport, il est prévu la réalisation de la voie express Tiznit- Dakhla et la construction du grand port de Dakhla Atlantique avec ses réserves foncières stratégiques de plus de 3000 ha ainsi que l'extension de l'aéroport de Dakhla, qui sont autant de projets ambitieux qui visent à repositionner les Régions du Sud en tant que plateforme de services (commerce, tourisme, santé, éducation, ...) pour les pays africains.

Votre ministère a récemment organisé un Congrès Africain des Transports et de la Logistique (CATL). Quelles en ont été les principales conclusions ?

La 1ère édition du Congrès Africain des Transports et de la Logistique, qui s'est tenue du 25 au 27 novembre 2015 à Rabat, a réussi le pari de rassembler au Maroc les



Aziz Rabbah et Jonathan Bloom, le Vice-président adjoint du département des opérations de Compact- Afrique au sein de Millenium Challenge Corporation - (MCC).

décideurs africains (représentants de gouvernements, les organisations régionales, les bailleurs de fonds, les experts, les opérateurs et les différents intervenants... etc) pour examiner l'essor des écosystèmes logistiques régionaux en Afrique et leur importance dans le développement économique et social du continent. La diversification des débats et des échanges lors des 6 panels du congrès, qui ont regroupé 38 panelistes, l'atelier thématique sur les risques et les assurances, les 4 événements programmés dont les deux réunions de coordination des groupes d'impulsion économique Maroc - Sénégal et Maroc - Côte d'Ivoire, l'assemblée générale de l'Union africaine des transports et de la logistique et le Salon africain des transports et des infrastructures économiques ainsi que les visites de sites, ont permis aux participants aux travaux de cette manifestation d'atteindre un niveau d'échange important.

En bref, les débats ont permis de ressortir un ensemble de recommandations, dont principalement :

- Afin d'assurer une meilleure compétitivité des économies du continent africain, ces pays sont appelés à sceller plus de partenariats entre eux dans le domaine des écosystèmes logistiques, facteur clé de l'intégration régionale ;
- Les pays africains à travers les acteurs publics, semi-publics et privés doivent œuvrer ensemble pour l'édification de projets structurants de grande envergure à l'instar des grandes plateformes internationales ;
- Il est capital de mettre en œuvre des réformes institutionnelles et réglementaires audacieuses afin d'instaurer un climat favorable à l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la logistique à même de per-

mettre au secteur privé de s'approprier davantage cette activité ;

- Le partenariat public-privé est un outil performant pour relever les défis ambitieux de développement des économies des pays du continent africain. Par conséquent, ce dernier doit œuvrer à la promotion de ces modes innovants de partenariats et à la mise en place d'un cadre juridique adéquat et uniforme ;
- Il est impératif de bâtir une vision africaine intégrée quant à la définition des stratégies afférentes au secteur des infrastructures du transport dans les pays africains ;
- L'Afrique a initié la création de plusieurs instituts de formation dans le domaine des transports et de la logistique. A ce titre, les pays sont appelés à conclure des conventions de coopération pour l'amélioration des compétences.

Le Congrès africain des transports et de la logistique « CATL » deviendra désormais un rendez-vous périodique regroupant les différents acteurs et opérateurs des secteurs des transports et de la logistique, et constituera évidemment un espace de dialogue, de débat et d'échange d'expériences dans ces domaines.

L'Afrique est au cœur de la stratégie marocaine. Dans ce sens, vous avez effectué de nombreux déplacements dans le continent. Quelle est aujourd'hui la place que les entreprises marocaines du BTP devraient occuper en Afrique ?

Tout d'abord il faut rappeler que ce sont les visites Royales en Afrique qui impulsent la coopération avec les pays africains et constituent l'occasion pour la conclusion des accords et conventions avec ces pays dont plusieurs

•••

Grand **Entretien.** AZIZ RABBAH

touchent le secteur du BTP.

Il faut également noter que les économies des pays de l'Afrique sont en pleine croissance et représentent des opportunités de développement importantes. A cet effet, le Maroc peut partager son expertise et son savoir-faire dans le secteur du BTP avec les pays d'Afrique et participer aux efforts de développement des économies de ces pays.

Ainsi, plusieurs Entreprises et Bureaux d'Etudes nationaux sont déjà installés en Afrique et ont réalisé des projets importants à la satisfaction des maîtres d'ouvrages, dans les différentes filières du BTP telles que : routes, ports, bâtiments, eau potable, etc.

Dans ce contexte et dans un but de renforcer la coopération entre le Maroc et les pays africains dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, et pour une meilleure intégration des entreprises marocaines du secteur BTP au marché Africain, le ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique a initié récemment la création de l'association «AMABTP» qui se veut pour rôle la promotion du Bâtiment et Travaux Publics.

De même et afin de mieux booster le secteur BTP dans le continent, les sociétés marocaines et africaines sont appelées à opérer en joint-ventures et explorer ensemble les opportunités de développement de ce secteur clé, qui pourrait être développé davantage par la création d'un fond d'investissement africain dédié à la promotion du secteur.

L'encouragement de l'excellence et du rayonnement à l'international des entreprises marocaines du BTP avec l'idée de favoriser l'émergence de champions nationaux

marocains en partenariat avec des entreprises locales des pays d'accueil est un chantier qui vous touche à cœur. Avez-vous un programme bien défini dans ce sens ?

La stratégie adoptée par le deuxième contrat-programme entre le Gouvernement et les professionnels du BTP vise la mise à niveau globale de l'ingénierie et des entreprises du BTP.

Le rayonnement à l'international sera une conséquence logique de cette mise à niveau.

Pour y parvenir, nous visons dans un premier temps mettre en place les mesures d'incitation et d'encouragement afin d'accompagner les champions nationaux à s'exporter et partager leur expertise avec les pays de l'Afrique.

Parmi ces mesures, on cite également :

- L'encouragement des groupements et consortiums nationaux pour les grands projets ;
 - Encourager les entreprises à se doter d'une assiette financière suffisante leur permettant de porter les projets d'envergure qui leurs seront confiés principalement par la garantie de leur participation à la réalisation des grands projets nationaux et projets innovants ;
 - L'augmentation des investissements des entreprises et le renforcement de leurs capacités managériales, techniques et technologiques.
 - La mise en place d'un fonds marocain de financement des prestations d'ingénierie au profit des pays tiers, compte tenu de l'effet d'entraînement favorable à d'autres secteurs de l'économie marocaine ;
 - L'encouragement et le développement des Partenariats Publics-Privés avec les champions nationaux ;
- Ensuite, dans un second temps nous visons mettre en



place d'autres mesures incitatives et d'encouragement pour les entreprises du BTP à l'export, principalement à travers la conclusion des conventions portant sur la sauvegarde de l'investissement sur le plan juridique, financier et fiscal.

Au Maroc, vous aviez annoncé un ambitieux plan d'infrastructures de 600 milliards de DH (60 milliards d'euros environ) dans les 30 prochaines années dont un tiers pour le rail. Avez-vous affiné les détails de ces programmes et les autres clés de répartition autre que le rail ?

Effectivement, nous travaillons sur l'actualisation du Schéma Directeur de développement du réseau ferré national à long terme, qui prévoit la construction de plus de 3000 km de lignes ferroviaires réparties en :

- Construction des lignes à grande vitesse ;
- Extension des lignes classiques ;
- Construction des lignes ferroviaires pour trains régionaux.

Aujourd'hui, nous sommes en phase d'achèvement de l'actualisation de ce document prospectif, afin de prendre en compte l'évolution du contexte socio-économique et redessiner la configuration future du réseau au

relancer leur transport ferroviaire. Qu'est-ce que le Maroc pourrait leur apporter en termes d'expertise ?

Permettez-moi tout d'abord de vous souligner que le Maroc joue un rôle dynamique en matière de coopération ferroviaire via sa Présidence, depuis 2010, de l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC) - Région Afrique.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été entreprises aussi bien sur le plan régional que bilatéral. Elles s'inscrivent dans le cadre de la volonté de notre pays à donner une nouvelle impulsion à la coopération Sud-Sud, mais aussi dans la stratégie arrêtée pour la revitalisation du rail au sein de notre continent à l'horizon 2040, définie par les Ministres africains chargés des transports lors de la 3ème Conférence organisée en Guinée Equatoriale en avril 2014.

Une rétrospective des réalisations menées durant la période 2010-2015 fait ressortir que des plans d'actions riches et diversifiés ont été arrêtés et déployés, allant de pair avec les attentes et les besoins exprimés par la communauté ferroviaire africaine. Citons à titre d'exemples :

- la conclusion et la mise en œuvre d'une dizaine de conventions de coopération bilatérales avec les réseaux ferrés,

- l'organisation d'une dizaine de rencontres (conférences, congrès, journées d'information,...) autour de théma-

« Il est impératif de bâtir une vision africaine intégrée quant à la définition des stratégies afférentes au secteur des infrastructures du transport dans les pays africains ».

sein de notre pays et sa contribution à la mobilité sans cesse croissante des personnes et des biens ainsi qu'au soutien des plans stratégiques sectoriels. Cette phase sera évidemment suivie par sa réalisation dans le cadre de Contrats-Programmes liant l'Etat à l'Office National des Chemins de Fer avec éventuellement le recours au partenariat public-privé et l'introduction des leaders mondiaux dans le secteur et ce afin d'accélérer la mise en œuvre de ce plan ambitieux. La concrétisation des projets émanant de ce plan sera accompagnée par la mise en place d'une politique de développement des compétences et des métiers ferroviaires. D'ores et déjà, je peux vous préciser que la particularité de cet exercice de planification, c'est qu'il s'est basé sur la notion de «services ferroviaires» à rendre au citoyen et non plus sur les linéaires à réaliser, conjugués avec la création de hubs en tant que véritables pôles multimodaux avec l'objectif d'optimiser les investissements et de garantir de meilleures correspondances entre les différents modes de transport.

tiques spécifiques au rail en Afrique ayant mobilisé environ 70 experts et vu la participation de 1400 responsables du continent venant de 25 pays,

- la réalisation de deux études prospectives et l'organisation de 5 sessions de formation au profit de plus de 120 cadres des réseaux africains assurés par des experts de l'ONCF et d'une vingtaine de visites d'information au profit des différentes délégations africaines.

Tout en capitalisant sur ces réalisations en terme d'expertise et en les inscrivant dans la durée, nous ambitionnons aujourd'hui renforcer cette coopération en passant à une autre phase qui consiste en la mise à disposition d'experts marocains dans des domaines ferroviaires pointus et la contribution à l'exploitation et à la gestion de certains réseaux l'échelle du continent, en plus du partage de notre expertise et savoir-faire reconnu au niveau mondial comme l'atteste le dernier rapport World Economic Forum 2014-2015. ▀

Entretien réalisé par Anthioumane D. Tandia

Nombreux sont les pays africains qui ambitionnent de